



## Mon camarade a déposé une demande de divorce

-----  
Par bozy

Bonjour,  
Mon camarade a déposé une demande de divorce. Après combien de jours, ou de mois, ou des années qu'il pourra avoir une autre femme? Est ce une faute s'il fera cela?  
Merci beaucoup.

-----  
Par citoyenalpha

Bonjour

Tout dépend si le divorce ne fait pas l'objet d'un contentieux entre les conjoints.

Après le jugement du divorce, l'homme peut se remarier sans délai.

Restant à votre disposition.

-----  
Par bozy

Bonjour,  
Il voulait seulement sortir avec une autre femme entretemps, mais c'est pas encore un remariage! Et quelqu'un lui a dit : attention tu ne peut pas, tant que le jugement n'y est pas la justice va te poursuivre. Merci

-----  
Par citoyenalpha

Bonjour

A partir du moment où il y a séparation de corps le mari est libre de fréquenter qui il veut.  
A condition bien sûr que la femme en question n'est pas été la maîtresse de ce monsieur car la femme de celui-ci pourrait relever ce fait.

Restant à votre disposition

-----  
Par bozy

Je vous remercie beaucoup.

-----  
Par citoyenalpha

Avec plaisir